
DESTINATAIRES : À tous les gestionnaires en soins infirmiers et aux infirmières du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEURS : Christelle Robert, conseillère cadre au développement des outils cliniques, DSIEU

Josée Ferland, conseillère cadre enseignement universitaire, stages et formation, DSIEU

DATE : 30 septembre 2019

OBJET : Déploiement de la formation accréditée :
Ordonnance collective : Portée dans la pratique infirmière (Plateforme ENA)

Bonjour,

Une nouvelle formation accréditée (2 heures accréditées) est maintenant offerte aux infirmières et infirmiers du CISSS de la Montérégie-Ouest. Elle est disponible dès maintenant sur la *Plateforme ENA*. Elle comprend 6 modules distincts, elle peut se suivre en continue ou par module et peut même être effectuée à partir du domicile des participants.

Cette formation est obligatoire et porte sur le rôle et les responsabilités de l'infirmière à l'égard de l'ordonnance collective.

L'ordonnance collective est une prescription donnée par un médecin ou un groupe de médecins à une personne habilitée. Elle porte sur les médicaments, les traitements, les examens ou les soins à donner à un groupe de personnes ou pour des situations cliniques déterminées.

Plusieurs ordonnances collectives à portée transversale ont été déployées dans les derniers mois dans tout le CISSSMO et de nouvelles ordonnances collectives seront également en vigueur sous peu.

Il est nécessaire que l'infirmière qui initie l'ordonnance collective possède les connaissances ainsi que les compétences requises et qu'elle respecte les conditions qui y sont associées, puisque cette dernière est imputable de sa décision d'appliquer ou non l'ordonnance collective.

Nous comptons sur la collaboration des gestionnaires en soins infirmiers afin de diffuser cette note de service, dans le but d'informer leurs équipes.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

Connexion à la plateforme ENA :

Consulter le document en annexe pour connaître les étapes à suivre pour accéder à la formation.

Progression de la formation :

Vous devez compléter tous les modules ainsi que l'évaluation finale et l'évaluation de la satisfaction.

- La note de passage à l'évaluation est de 80 %.

Étapes à suivre pour le paiement des heures de formation :

Si vous avez accès à votre relevé de présence :

- Ajouter 2 heures de formation à votre relevé de présence à la suite de la réussite de la formation;
- Aviser votre gestionnaire.

Si vous n'avez pas accès à votre relevé de présence :

- Aviser votre gestionnaire lorsque vous avez complété la formation, afin que les heures soient ajoutées à votre relevé de présence (paie).

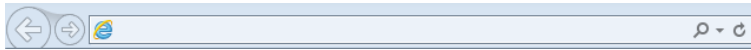
CR JF

Étapes de connexion à l'ENA

1. Ouvrez Internet avec Explorer



2. Dans la barre, inscrivez : <https://fcp.rtss.qc.ca>



3. Pour ouvrir l'ENA, le nom de l'établissement, un nom d'utilisateur et un mot de passe vous seront demandés

Nom de l'établissement : CISSS de la Montérégie-Ouest

NOM D'UTILISATEUR : 2 premières lettres du nom et 2 premières lettres du prénom + numéro indiqué dans la lettre envoyée par les RH (Paie-GRH et intranet)

MOT DE PASSE : 2 premières lettres du nom et 2 premières lettres du prénom + 3 derniers chiffres du numéro d'assurance sociale (NAS) et le #

Il est aussi possible d'utiliser l'interface de recherche en cliquant sur ce lien pour connaître vos nouveaux codes d'accès et nouveau matricule : <http://matricule-ciassmo.ctir16.rtss.qc.ca>

4. Créez votre profil (si c'est votre première connexion) en inscrivant votre adresse courriel CISSSMO*



* Vous pouvez choisir le courriel qui sera dans votre profil. Nous vous suggérons d'utiliser votre adresse courriel du CISSSMO. Si vous n'avez pas d'adresse courriel du CISSSMO, indiquez celle que vous souhaitez utiliser dans votre profil.

5. Complétez également la case Matricule, sous Autres champs

Centres d'intérêt

Facultatif

Autres champs

Matricule 55541

6. Enregistrer votre profil

7. Par la suite, si c'est votre première connexion à l'ENA, il est possible que vous deviez activer le lien que vous recevrez dans le courriel transmis par l'ENA. Suivre les indications du courriel.

8. Dans le moteur de recherche de l'ENA, inscrivez : 2509

Moteur de recherche

Rechercher :

Quelle formation recherchez-vous?

Cela ouvrira la page de la formation *Ordonnance collective : Portée dans la pratique infirmière*

9. Dans le bas de la page, vous devez choisir l'une des options ci-dessous.

- Avec l'autorisation de votre employeur : À sélectionner lorsque la demande provient de votre supérieur immédiat ou de l'établissement ou que vous avez reçu l'autorisation de votre supérieur immédiat¹ (cette formation sera rémunérée).
- Pour votre intérêt/développement personnel : À sélectionner lorsque c'est selon votre propre gré (ne sera pas rémunérée).

Auto-inscription (Étudiant)

Aucune clef d'inscription requise.

Est-ce que vous devez suivre cette formation: !

☐ Avec l'autorisation de votre employeur

☐ Pour votre intérêt/développement personnel

Enregistrer les changements Annuler

10. Suivez les indications pour débiter la formation

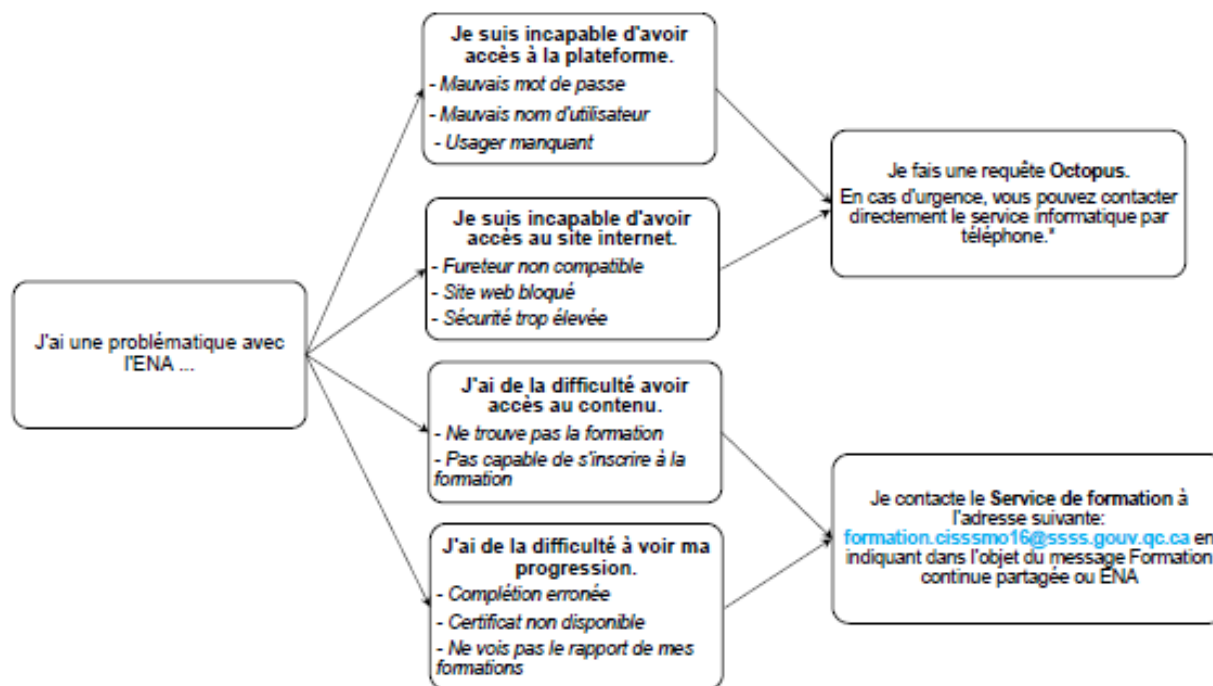


Afin que la formation soit indiquée comme complétée (100%), il est important de compléter toutes les parties de la formation ainsi que le Sondage de satisfaction

¹ Pour effectuer une demande, utiliser le formulaire de demande de participation à une activité de développement individuel disponible sur intranet.

Que faire s'il y a une problématique avec l'ENA?

Problématiques avec l'Environnement numérique d'apprentissage – Que faire?



* Puisque les services Informatiques prennent les appels seulement sur les heures normales de bureau, veuillez-vous assurer que vos accès fonctionnent avant la tenue de l'activité.